Dynamiques migratoires et sécurité alimentaire à Tuabou¹

Dramane Cissokho*

Résumé

Tuabou est une localité soninké du département de Bakel fortement marquée par la migration liée au durcissement des conditions écologiques à partir des années 1930. Cet article aborde la sécurité alimentaire sous le prisme des répercussions des dynamiques migratoires sur le système de production agricole à Tuabou. Il s'appuie sur une recherche documentaire, une enquête conduite auprès des concessions, des entretiens et des observations. Selon les informations recueillies, la satisfaction des besoins alimentaires dans la décennie précédant l'indépendance reposait sur le mil et le fonio sauvage qui palliaient le manque de céréales. La période allant des années 1960 à la fin des années 1990 correspond à la dépendance à l'égard des transferts d'argent. Avec l'essoufflement des réseaux migratoires, l'agriculture de décrue et irriguée apparaissent comme une alternative mais avec une certaine innovation. Si l'agriculture de décrue avait comme unité d'intervention la famille, on assiste de plus en plus à la coexistence de parcelles individuelles et familiales. Plus de 85 pour cent des concessions combinent les revenus issus de l'émigration et la vente des produits de cette agriculture pour la couverture des besoins alimentaires. Les revenus générés par les lots individuels satisfont les besoins individuels de leur propriétaire.

Mots-clés : agriculture, émigration, sécurité alimentaire, dynamique migratoire, Tuabou

Abstract

Tuabou is a Soninké locality in the department of Bakel strongly affected by migration linked to the harsh ecological conditions from the 1930s. This article addresses food security through the lens of the impact of migration dynamics on the agricultural production system in Tuabou. It is based on documentary research, a survey of the concessions, interviews and observations. According to

^{*} Institut de la Gouvernance territoriale et du développement local, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal. Email : dramane.cissokho@ucad.edu.sn

the information gathered, in the decade before independence, food needs were based on millet and wild fonio, which compensated for the lack of cereals. The period from the 1960s to the end of the 1990s corresponds to the dependence on remittances. As the migratory networks ran out of steam, flood recession and irrigated agriculture emerged as alternatives, but with some innovation. While flood recession agriculture had the family as the unit of intervention, individual and family plots increasingly coexist. More than 85 percent of the concessions combine income from out-migration with the sale of the products of this agriculture to cover food needs. The income generated by individual plots satisfies the individual needs of their owners.

Keywords: food security, emigration, Tuabou, agriculture, migration dynamics, Senegal

Introduction

L'insécurité alimentaire est toujours d'actualité dans le monde. Selon le rapport FAO, FIDA et PAM 2017, 777 millions d'individus en souffrent. Compte tenu du nombre des personnes concernées, elle demeure une préoccupation majeure pour la communauté internationale, à tel point qu'une attention particulière lui a été accordée lors de la première session préparatoire à la Conférence mondiale sur le climat qui s'était tenue en décembre 2015 à Paris (COP 21).

Notons que les régions en développement sont les plus concernées par le problème de l'insécurité alimentaire. Le continent africain est le plus touché par l'insécurité alimentaire avec une concentration en Afrique subsaharienne, notamment au Sénégal. À titre d'illustration, en 2015, 48,7 pour cent des ménages sénégalais, notamment en milieu rural, ont connu une pénurie de nourriture (ANDS 2015). S'il est vrai que toutes les régions administratives du Sénégal sont touchées à des degrés divers par les difficultés de subsistance, il reste que les pays soninké¹ et halpoulaar qui composent la moyenne vallée du fleuve Sénégal sont considérés comme des zones ne connaissant pas une insécurité alimentaire. L'on a présenté la moyenne vallée du fleuve Sénégal comme une contrée qui s'affranchit des moyens de subsistance précaires grâce à l'émigration internationale. Par quel mécanisme l'émigration internationale contribue-t-elle à la sécurité alimentaire dans cette partie du Sénégal, des années 1950 à nos jours? Quelles sont les implications des dynamiques migratoires observées dans le système de production agricole?

Telles sont les interrogations auxquelles tente de répondre cette contribution, qui se propose d'aborder la sécurité alimentaire sous le prisme des répercussions des dynamiques migratoires sur le système de production agricole dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal, à travers l'exemple de

Tuabou. Ce village est une localité soninké du département de Bakel, luimême rattaché administrativement à la région de Tambacounda (Figure 1). Le choix de ce village ne relève pas du hasard. Il se prête bien à l'étude de la question de la sécurité alimentaire en lien avec le phénomène migratoire. Tandis que les envois de fonds couvrent les besoins alimentaires de certains villages soninkés, au point que Timera (1996) considère leurs habitants comme des «consommateurs vivants de la rente migratoire», la question de la satisfaction des besoins alimentaires se pose à Tuabou dans un contexte de dynamiques migratoires.

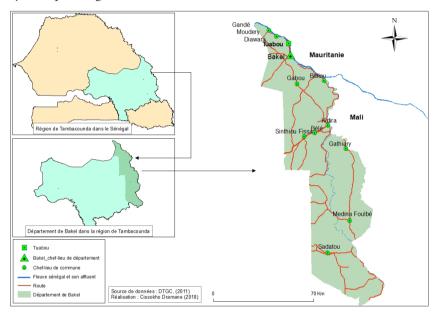


Figure 1 : Localisation du village de Tuabou

Les études portant sur l'approche économique de la migration distinguent généralement trois courants théoriques qui sont la théorie néoclassique, la théorie de la dépendance économique et la théorie de la nouvelle économie de la migration. La théorie néoclassique est fondée sur la vision optimiste de la migration (Lewis 1954; Harris & Todaro 1970): autrement dit, le différentiel de rémunération (salaire) entre les régions ou les pays explique la migration interne (des espaces ruraux vers les centres urbains ou des zones industrielles) et la migration internationale (des pays pauvres vers ceux développés). L'individu rationnel, soucieux de maximiser son revenu, migre volontairement vers des endroits les plus attractifs en termes d'emplois et de revenus (zones à hauts salaires et à faible taux de chômage). Cette théorie considère les migrants comme

des acteurs individuels rationnels, qui décident de se déplacer sur la base d'un calcul des coûts et des rendements. Cependant, les théoriciens de la dépendance économique soutiennent que la migration ne relève pas d'un libre choix, mais plutôt d'une obligation. Les personnes sont forcées de se déplacer, car les structures économiques traditionnelles ont été minées en raison de leur incorporation dans un système politico-économique global. La théorie néoclassique et celle de la dépendance économique, basées sur la rationalité individuelle, ne prévoient aucun transfert monétaire de la part des migrants vers la communauté d'origine (Taylor 1999). De ce fait, elles ont été mises en cause par les défenseurs de la nouvelle théorie de l'économie de la migration. Ces derniers considèrent que la migration ne relève pas d'une décision individuelle, mais plutôt collective, et s'inscrit dans une stratégie familiale de diversification de ressources, afin de réduire au minimum les aléas de revenus (Harbison 1981).

Toutefois, Manchuelle (1997) considère que la migration soninké relève de l'approche néoclassique, mais que son organisation communautaire et les revenus qu'elle génère au profit des familles d'origine l'inscrivent dans la nouvelle économie de la migration. D'ailleurs Petit (2002) soulignait que la mort d'un émigré soninké signifie pour sa famille une diminution, voire une privation de revenus, bouleverse l'équilibre établi et impose une réorganisation sociale et économique. Cela, révèle une certaine dépendance à l'égard de la migration – notamment par rapport aux transferts de fonds – et son organisation collective pour répondre aux attentes et aux problèmes de la communauté. La moyenne vallée du fleuve Sénégal a fait l'objet de plusieurs études sur les dynamiques migratoires, mais elles se sont focalisées sur celles qui sont spatiales, c'est-à-dire le passage de la migration urbaine halpoulaar à la migration vers l'Afrique centrale sous l'effet de l'attraction du diamant, puis de celle-ci vers l'Europe sous l'effet de diverses crises politiques, et, dans une moindre mesure, sur la féminisation des villages. Pourtant, d'autres dynamiques migratoires ayant trait à la retraite des pionniers de l'émigration française, remplacés ou non par une nouvelle génération, s'observent, mais sont très peu étudiées. L'entrée par l'économie migratoire (envois de fonds) articulée aux dynamiques migratoires générationnelles est intéressante en ce sens qu'elle permet d'aborder la question de la sécurité alimentaire dans des territoires migratoires, notamment à Tuabou. La notion de sécurité alimentaire, qui se résumait dans les années 1970 à l'accès à la nourriture pour une partie de la population mondiale menacée par la famine, implique actuellement la disponibilité et l'accès à une nourriture saine et adéquate (Abdelkader 2017). Dans cette étude, la sécurité alimentaire renvoie tout simplement à l'accès à la nourriture.

L'article est structuré autour de quatre points. Le premier concerne la période allant de la crise céréalière des années 1930 à l'émigration française des années 1950. Le deuxième porte sur la dépendance vis-à-vis des transferts monétaires. Le troisième met l'accent sur la fragilisation du système alimentaire avec l'essoufflement des réseaux migratoires. Le quatrième et dernier point aborde l'association des revenus tirés de l'agriculture de décrue innovante et de l'agriculture irriguée aux remises migratoires pour la sécurisation des moyens de subsistance à Tuabou.

Méthodologie

Analyser la problématique de la sécurité alimentaire dans les terroirs soninkés de la moyenne vallée du fleuve Sénégal, à l'image de Tuabou, implique la prise en compte de la migration qui les structure. On n'y parvient pas en se limitant aux vagues migratoires des dernières années. Il faut un regard rétrospectif dans la longue durée, autrement dit, jusqu'aux années 1950, début de l'émigration internationale, moteur de la dynamique du pays soninké. Bien que les stratégies mises en place pour la sécurité alimentaire ne puissent se détacher du contexte actuel, elles portent en grande partie les marques du passé migratoire. Parler des années 1950 revient à s'intéresser à la période d'avant l'indépendance. L'on comprend rapidement pourquoi une partie de la recherche documentaire pour ce travail a porté sur les travaux académiques qui traitent de la situation socioéconomique, de la production agricole, des crises de subsistance et des migrations dans le pays soninké pendant la période coloniale. Une autre partie de la recherche documentaire met l'accent sur les études migratoires de l'après indépendance. Il arrive, lors des lectures, de constater une différence de dates; c'est ce qui fait qu'ici l'accent est plus mis sur les périodes, qui constituent d'ailleurs les sous-titres de l'article.

Par ailleurs, le travail s'appuie sur les données d'une enquête de terrain, réalisée auprès de 40 concessions sur les 77 qui composent le village en avril 2018. L'enquête a été administrée par l'auteur, assisté par deux chercheurs, pendant une durée de 30 jours. Bien que nous soyons de la zone, le déroulement de l'enquête a été facilité par un agent de développement local. Afin d'éviter qu'il nous oriente systématiquement vers des concessions de son choix, ce qui pourrait occasionner un biais, nous avons sélectionné des concessions sur la base de leur répartition géographique. Le fait de parler la langue locale constituait un atout.

La concession, l'unité fondamentale de production et de consommation, est une structure patrilinéaire et gérontocratique. Elle peut s'apparenter à la notion de famille, c'est la raison pour laquelle, dans ce travail, nous utilisons le terme de parcelles familiales pour faire allusion aux parcelles mises en valeur

à l'échelle de la concession : autrement dit, par les membres de la concession pour leurs besoins communs. La population ciblée au sein des concessions lors de l'enquête est constituée essentiellement des chefs de concessions, c'est-à-dire les hommes, encore appelés les aînés. En effet, ces derniers gèrent toutes les affaires ayant trait au fonctionnement des concessions. En outre, c'est la frange en mesure de fournir des informations sur la question alimentaire dans la durée en rapport avec la dynamique migratoire. Il est à noter que la date de référence pour l'enquête était l'année 1960. L'absence des femmes dans l'échantillon pouvait être considérée comme un biais de sélection. Mais il n'en est pas ainsi. Contrairement à d'autres sociétés, en milieu soninké, les femmes ne s'occupent pas de la gestion des vivres des concessions. Le questionnaire de l'enquête a été conçu pour collecter des données sur l'émigration internationale et ses destinations, les céréales qui constituent la base de l'alimentation et l'apport des remises migratoires dans la situation alimentaire au fil du temps. Les questions en rapport avec la taille des concessions et le nombre d'émigrés, les revenus issus du commerce des produits de l'agriculture, entre autres, ne sont pas en reste.

À la recherche documentaire et à l'enquête auprès des concessions s'ajoutent les entretiens libres avec certains responsables locaux au gré des circonstances et des observations directes sur le terrain, en contexte d'immersion. Les informations quantitatives recueillies ont fait l'objet d'un traitement par Excel, et combinées aux qualitatives, ont permis la rédaction de ces lignes.

De la crise céréalière des années 1930 à l'émigration française des années 1950

Le pays soninké du Sénégal, allant de Ballou à Goumel, s'étend sur une soixantaine de kilomètres le long du fleuve Sénégal et sur une dizaine de kilomètres vers l'intérieur. Contrairement à son voisin halpoulaar (plus en amont) chez qui les migrations internationales sont relativement récentes et orientées vers diverses destinations africaines (Dia 2007), le pays soninké avait et continue d'avoir la réputation de foyer d'émigration française. Traoré (1994), Lavigne Delville (1994) puis Grdr (2014), en comparant les modèles migratoires des ethnies ou contrées de la vallée du fleuve Sénégal, en ont fait état. L'émigration massive soninké vers ce pays de l'Europe de l'Ouest est intimement liée à la crise de subsistance qu'a connue le pays soninké dans les années 1930 (Cissokho, Sy et Ndiaye 2019). La dégradation des conditions écologiques, les mauvaises crues répétitives et l'enclavement consécutif au délaissement de la région du fleuve comme voie de communication privilégiée ont contribué à introduire, puis à aggraver le déséquilibre entre la production vivrière et les besoins de la population, d'où

l'installation d'une crise de subsistance (Chastanet 1983 ; Laly 1998). Les Soninkés évoquent souvent la crise alimentaire de cette période en parlant d'«ère de la grande faim», *dullu xooro sinu* (Chastanet 1991).

Le village de Tuabou, comme toutes les autres localités du pays soninké, avait subi de plein fouet le problème de subsistance. L'acuité du problème vivrier obligeait les populations à adopter comme première stratégie de survie le recours au fonio sauvage. La population palliait le manque de céréales, en cette période, par le fonio sauvage (Panicum sp.) (Chastanet 1991). Après l'épuisement des maigres productions, qui couvraient difficilement les besoins alimentaires des trois premiers mois qui suivaient la récolte, cette graminée sauvage s'imposait comme aliment de base. Le recours à cette graminée sauvage ne relevait pas du hasard. Tout d'abord, elle résiste très bien à un environnement austère et parvient à maturité avec très peu de pluviométrie. Ensuite, les habitudes alimentaires locales faisaient du couscous (fouto) le plat consommé le soir et la pâte de mil (souré) à la mi-journée. Et le fonio sauvage est une solution de substitution qui permettait la préservation de ces habitudes alimentaires. En effet, il est facilement transformable en couscous ou en pâte. S'y ajoute sa disponibilité locale en quantité. L'importance du jaajé, nom soninké du fonio sauvage, dans les stratégies d'adaptation à la crise alimentaire, lui vaut actuellement une place privilégiée dans la culture locale. Le soir de chaque mariage, avant la toilette de la jeune fille, les tantes psalmodient la chanson Battre le jaajé, dont les refrains associent les noms des membres de la lignée de la jeune fille à l'activité de la cueillette du fonio sauvage. En ce moment solennel et à travers la chanson qui revêt un rôle éducatif en milieu soninké (Djiméra 2006), les femmes rappellent à la mariée l'obligation de garder sa dignité et de faire face aux difficultés de la vie dans sa maison maritale comme ses parents ont résisté, par le passé, à la crise alimentaire, par la cueillette du fonio sauvage.

L'enrôlement des Africains dans l'armée française lors du conflit planétaire qui a débuté en 1939 offre aux Soninkés une opportunité d'émigration de travail vers la France. Les tirailleurs restés sur le territoire français après la guerre ont déployé les réseaux migratoires qui ont permis à leurs frères de les rejoindre. Dans un contexte de besoin en main-d'œuvre pour la reconstruction d'après-guerre et à travers l'organisation communautaire de l'émigration, les Soninkés étaient partis en rangs serrés en France (Gonin 2001). Selon Kane et Lericollais (1975), cette émigration concerne à ses débuts 40 pour cent de la population active masculine. Il convient de noter qu'au fil des années, elle avait quasiment dépouillé le pays soninké de sa population active masculine. Gonzalez (1994) avait d'ailleurs souligné la féminisation des localités soninké. Le village de Tuabou n'est pas en marge de ce phénomène d'émigration internationale.

Des années 1960 à la fin des années 1990 : l'émigration qui jugule la crise de subsistance et met Tuabou dans une dépendance vis-à-vis des transferts monétaires

À Tuabou, l'émigration, par l'entremise de l'afflux monétaire, a dissipé le spectre de la crise alimentaire, amorcée dans les années 1930. Tous les chefs de concession déclarent que, de 1960 à la fin des années 1990, leur concession s'approvisionnait en produits de consommation courante grâce essentiellement aux fonds rapatriés depuis la France. Les vivres achetés se substituaient à la production traditionnelle. La mobilité internationale, tout en jugulant la crise de subsistance, a plongé le village dans une dépendance par rapport aux remises migratoires. Cette dépendance tenait à l'austérité environnementale et à l'émigration massive des éléments les plus dynamiques, qui s'étaient traduites par l'abandon progressif de l'agriculture.

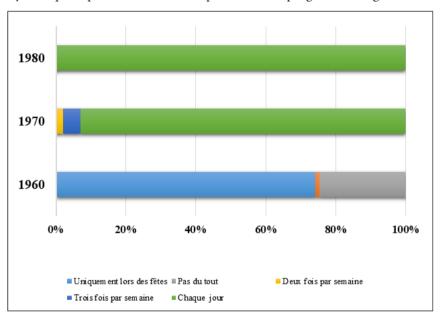


Figure 2 : Dynamique de pénétration du riz dans les pratiques alimentaires Source : auteur (2018)

Il est à noter que les pratiques alimentaires des habitants de Tuabou ont enregistré une évolution qui se manifeste tout d'abord par la consommation du riz, jadis méconnu dans le village. Si le mil était acheté pour la préparation du couscous réservé au dîner et la bouillie matinale, le riz a pénétré progressivement dans le régime alimentaire et s'est imposé comme

repas de midi. La figure 2, réalisée à partir des données de l'enquête, révèle que cette céréale qui était consommée comme repas de midi à l'occasion de fêtes seulement par 75 pour cent des concessions en 1960 s'est positionnée comme le plat exclusif de la mi-journée en 1980 grâce aux revenus migratoires soutenus par le fort déploiement des réseaux de distribution de ladite denrée. En effet, et sans exception, les chefs de concessions déclarent que le riz était acquis grâce aux revenus issus de l'émigration. Dans certaines concessions, les *Franciko* (émigrés basés en France) envoyaient de l'argent à Bakel (ville locale) pour l'achat d'une quantité importante du riz et de l'huile qui étaient acheminés à Tuabou pour la consommation de plusieurs mois. D'autres s'approvisionnaient auprès des magasins locaux par un système de bons, réglés par les émigrés depuis la France (Repussard 2011).

Les années 2000 : de la retraite des pionniers de l'émigration et de leurs cadets à la fragilisation du système alimentaire

Depuis quelques années, des recherches (BAD 2007; FIDA 2015) soutiennent que les flux d'émigration en partance de la vallée du fleuve Sénégal s'orientent de plus en plus vers l'Italie et l'Espagne. Cette tendance ne s'applique pas à l'émigration internationale à Tuabou, qui reste fidèle à la France, à l'image de l'ensemble du pays soninké. En effet, les données collectées montrent nettement que la destination privilégiée reste la France à 98 pour cent. Les causes semblent être liées au fait qu'elle apparaît aux yeux de la population de cette zone comme le pays où, malgré les difficultés, l'accès à l'emploi est relativement plus facile qu'ailleurs, ainsi que la reproduction dans les foyers de travailleurs d'un mode de vie calqué sur celui de la localité d'origine (Timéra 2001; Leuenberger 2004; Atsé 2011). L'autre facteur plausible qu'on peut évoquer a trait à l'incapacité des *tuabouco* (habitants de Tuabou) à structurer des réseaux migratoires vers d'autres destinations, même africaines, voire asiatiques ou américaines.

La retraite des pionniers de l'émigration, dont la relève n'est pas correctement assurée, et les restrictions accrues qui marquent les conditions d'émigration en France se traduisent par la réduction du nombre moyen d'émigrés par concession, dans un contexte d'augmentation de la taille des unités de consommation. Le tableau 1 montre cette évolution contradictoire de l'effectif moyen d'émigrés par concession et de la taille des concessions. Tandis que le nombre de bouches à prendre en charge augmente, ceux qui produisent les revenus diminuent. Une telle situation rend difficile la prise en charge des besoins de ceux restés au village, surtout si on sait que bon nombre d'émigrés peinent à s'insérer actuellement compte tenu de la crise socio-économique et de la relative «saturation du marché de l'emploi» en France.

Taille des concessions	1980		2005	
	Pourcentage (%)	Nombre moyen d'émigrés	Pourcentage (%)	Nombre moyen d'émigrés
Inférieure à 25 personnes	67,5	3,1	10	1,7
[25-45[27,5	5,1	8	2,9
[45-65[5	6, 3	50	4
[65-85[0	-	12,5	3
85 et plus	0	-	7,5	5,2
Total	100	-	100	-

Tableau 1 : Évolution de la taille des concessions et du nombre moyen d'émigrés

Source: auteur (2018)

À Tuabou, faut-il le rappeler, la migration interne (vers les villes), qui aurait constitué une source de revenus alternative, est improductive. Le bas niveau d'éducation et le manque de formation professionnelle des migrants et la difficile situation économique sénégalaise ne leur permettent pas d'accéder à un emploi bien rémunéré. Leur situation n'est guère enviable.

Cissokho et Benga (2017) mentionnaient que les gros villages soninkés, à l'image de Golmy et Tuabou, reçoivent mensuellement des sommes en provenance de l'étranger pouvant atteindre 12 millions de FCFA. Toutefois, elles ne concernent que l'argent qui transite par les canaux officiels, ce qui fait qu'une partie de la réalité est occultée. Certes, nous ne disposons pas de données précises sur les sommes d'argent qui entrent à Tuabou au fil du temps en provenance de la France qui nous auraient permis d'en cerner l'évolution, mais les personnes interrogées s'accordent sur la diminution globale des envois de fonds. Cette diminution est bien ressentie dans le village. Selon des témoignages concordants, elle a même laissé planer une situation d'insuffisance alimentaire dans certaines concessions, d'où l'intérêt pour l'agriculture de décrue, voire irriguée.

Association des revenus tirés d'une agriculture de décrue innovante et d'une agriculture irriguée aux remises migratoires pour la sécurisation des moyens de subsistance à Tuabou

Depuis la fin des années 1990, l'agriculture jouit d'un regain d'intérêt au sein du village, dans un contexte de réduction notable des revenus migratoires. L'agriculture irriguée et de décrue profite plus de ce regain que la pluviale, très faiblement pratiquée. Globalement, une tendance au retour de la

pluviométrie s'est affirmée dans la zone lors de ces deux dernières décennies, comme l'atteste la figure 3. Toutefois, cette amélioration des quantités des pluies reçues s'accompagne d'une très grande irrégularité temporelle, porteuse de risques énormes de mauvaises récoltes qui n'incitent pas les populations à beaucoup investir dans la production sous pluies. Seules quelques parcelles de sorgho, voire d'arachide, se distinguent dans le paysage.

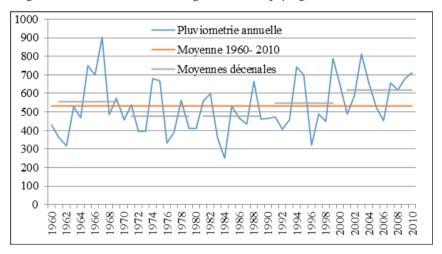


Figure 3 : Évolution de la pluviométrieà la station de Bakel Source : station pluviométrique de Bakel

L'amélioration des quantités des pluies reçues à l'échelle locale, comme dans l'ensemble du bassin-versant du fleuve Sénégal, a comme corollaire une bonification des crues et une certaine extension des surfaces submersibles. Les populations ont profité de cette situation propice pour relancer la culture de décrue. D'octobre à la fin du mois de juin, la production et la récolte qui s'attachent à la culture de décrue constituent l'activité dominante dans le village. Dans un contexte d'essoufflement des réseaux d'émigration internationale, on a observé un retour au village et vers l'agriculture de décrue des jeunes qui étaient partis depuis des années à Dakar, majoritairement pour la recherche du visa. Le désir de ces jeunes d'accéder à des biens et revenus propres pour prendre en charge leurs problèmes individuels et améliorer leur sort économique a introduit une évolution dans la production de décrue. Si elle se pratiquait de manière familiale, aujourd'hui, des lots individuels s'observent dans le paysage agricole. Une fois que leur prestation sur le champ familial est terminée, ces jeunes se dirigent vers leur propre parcelle pour y travailler.

La relance de l'agriculture de décrue s'est opérée aussi avec une dynamique culturale. Dans les champs familiaux, le haricot et la patate douce sont associés au maïs jadis cultivé seul (Photo 1). Le maïs produit sert à la préparation du couscous pour le dîner familial et la bouillie matinale. Les feuilles et une partie des graines de haricot sont utilisées pour la préparation de la sauce qui accompagne le couscous du dîner. Une partie de la patate douce est aussi autoconsommée avec le repas de midi. Le reste de la production de la patate douce et des graines de haricot est commercialisé. Les revenus générés par an sont compris entre 100 000 et 800 000 FCFA. Il ressort de l'enquête que plus de 85 pour cent des concessions utilisent ces revenus tirés de la vente de produits des parcelles familiales pour compléter les remises migratoires dans la prise en charge des dépenses familiales, notamment dans l'achat du riz qui constitue actuellement l'aliment de base du repas de midi et qui, globalement, est importé des marchés asiatiques.



Photo 1 : Champ familial avec association de maïs et de patates douces

* Entre les lignes des épis de maïs arrivés à maturité, on aperçoit les feuilles de patates Source : auteur (2018)

En ce qui concerne les parcelles individuelles, les propriétaires y cultivent très souvent uniquement la patate douce, très prisée. Les récoltes de ces champs sont destinées à la vente (Photo 2). Elles sont acheminées, de même que la partie commercialisée des produits issus des champs familiaux, vers Dakar, capitale du Sénégal, où l'écoulement dans les marchés urbains serait plus rapide. Les revenus générés, très variables d'un agriculteur à un autre pour plusieurs raisons, dont la principale est liée à la taille des parcelles, satisfont les besoins individuels de leur propriétaire. Ces revenus peuvent atteindre 250 000 FCFA/an.



Photo 2 : Récolte de patates d'un jeune en attente du camion pour l'acheminement Source : auteur (2018)

Outre les jeunes et les vieux, quelques femmes disposent elles aussi de lots personnels, mais elles sont plus actives dans l'agriculture irriguée, qui se limite au maraîchage et demeure en période de saison sèche leur activité préférentielle. Elles représentent plus de 91 pour cent des acteurs du maraîchage qui se pratique sur les abords du fleuve. L'alimentation en eau des périmètres maraîchers, de taille souvent modeste, peut se faire par un système d'irrigation à partir d'une motopompe ou de seaux. Compte tenu de la proximité immédiate du fleuve, certaines femmes préfèrent arroser leurs parcelles en transportant directement l'eau par des seaux depuis le fleuve. La production maraîchère porte sur une gamme variée de spéculations dominée par l'oignon (37 %), la laitue (24 %), l'aubergine (20 %) et le chou (13 %). La production s'effectue entre décembre et juin. La quantité récoltée n'est pas uniforme durant toute la campagne. Il y a des périodes de forte et de faible récolte. Mars et avril constituent les mois de forte récolte.

Bien que les produits maraîchers soient commercialisés essentiellement dans les localités environnantes, il faut tout de même reconnaître qu'une fraction non négligeable de la production est autoconsommée et couvre les besoins familiaux en légumes frais. L'utilisation des légumes à des fins d'autoconsommation doit être comprise comme la contribution des femmes à la satisfaction des besoins familiaux, puisqu'elles sont exemptées des travaux de la mise en valeur des parcelles familiales de l'agriculture de décrue et pluviale (si la concession en pratique) en raison des tâches domestiques qui leur sont dévolues. Les revenus tirés de la production maraîchère sont destinés à la satisfaction des besoins personnels des femmes qui prédominent dans l'activité. Ils sont dépensés dans l'achat des vêtements féminins et des objets de luxe et servent à financer des cérémonies.

Conclusion

La réponse apportée à la crise céréalière amorcée dans les années 1930 à Tuabou a reposé sur l'émigration vers la France. Celle-ci, en jugulant la crise et avec le recul de la production agricole locale, à la suite du départ de la main-d'œuvre masculine, a fini par mettre ce village dans une dépendance vis-à-vis des transferts d'argent des émigrés à partir des années 1960 et jusqu'à la fin des années 1990. Cependant, les restrictions accrues qui marquent les conditions d'émigration et la retraite des pionniers de l'émigration, dont la relève n'est pas correctement assurée, ont concouru à la fragilisation du système alimentaire dans les années 2000 du fait de l'incapacité des envois de fonds à couvrir totalement les besoins familiaux. Dans ce contexte, la population recourt à d'autres solutions, dont le développement de l'agriculture de décrue et irriguée, pour en tirer des revenus complémentaires. L'émergence de l'agriculture de contre-saison s'est réalisée de manière innovante et s'est accompagnée d'une certaine dynamique du point de vue structurel ainsi que cultural. Cette innovation n'est pas sans lien avec l'individualisation progressive de la société soninké, impulsée par le désir d'émancipation des jeunes.

Le retour des jeunes vers l'agriculture est-il définitif? Tenteront-ils de s'inventer un nouvel itinéraire pour aller répondre aux sirènes des pôles d'émigration outre-Atlantique afin d'ériger à nouveau leur village en une localité de forte émigration comme les villages voisins? Seuls le temps et des recherches ultérieures peuvent apporter des éléments de réponse à ces questions.

Note

 Le pays soninké ou le terroir des Soninkés est une zone à cheval sur la Mauritanie, le Mali et le Sénégal. Il est situé en grande partie de part et d'autre du fleuve Sénégal. La société soninké est gérontocratique et communautaire. La participation des Soninkés au commerce des esclaves a favorisé le déploiement des réseaux, depuis des décennies, dans l'Afrique, voire dans le monde.

Références

Abdelkader, A., 2017, Évolution du concept de la sécurité alimentaire et l'importance de l'intégration du bien-être du citoyen dans les systèmes alimentaires. Recherche dans le cadre du concours de recherche sur la sécurité alimentaire et le confort du citoyen, Université Ahmed Dray-Adrar, 29 p.

ANSD (Agence nationale de la statistique et de la démographie), 2015, *Pauvreté et condition de vie des ménages*, 14 p.

- Atsé, N. J. B., 2011, Langues africaines, identités et pratiques linguistiques en situation migratoire. Le foyer de travailleurs migrants en région parisienne comme interface entre ici et là-bas, thèse de doctorat de troisième cycle, Université de la Sorbonne nouvelle Paris III, 330 p.
- BAD (Banque africaine de développement), 2007, Les transferts des fonds des migrants, un enjeu de développement, 84 p.
- Chastanet, M., 1991, « Crises et régulation en pays soninké (Sénégal) depuis le milieu du XIXe siècle », *Cahiers des sciences humaines*, 27(1-2), p. 131-145.
- Chastanet, M., 1983, «Les crises de subsistances dans les villages soninké du cercle de Bakel, de 1858 à 1945. Problèmes méthodologiques et perspectives de recherches», *Cahiers d'études africaines*, 89-90, XXIII-1-2, p. 5-36.
- Cissokho, D., Sy, O. et Ndiaye, L. G., 2019, «L'émigration internationale et les migrations associées en pays soninké (Sénégal). Migration internationale en question», *Revue africaine des migrations internationales*, vol. 2, n° 2-janvier, 2019, p. 1-17.
- Cissokho, D. et Benga, A., 2017, «Bois de feu, migration internationale et transferts de fonds: une relation en place à Golmy», *Revue de Géographie du Laboratoire Leïdi, dynamiques des territoires et développement*, Université Gaston Berger de Saint-Louis, n° 17, décembre 2017, p. 71-81, ISSN 0851-2515.
- Dia, H., 2007, «Les investissements des migrants dans la vallée du fleuve Sénégal : confiance et conflits d'intérêts», *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 23, n° 3 | 2007, mis en ligne le 1er décembre 2010, consulté le 19 juin 2014. URL: http://remi.revues.org/4201; DOI: 10.4000/remi.4201.
- Djiméra, M., 2006, *Dans la société soninké, la place du chant-poème dans l'éducation et la formation*, Paris, Les Nouvelles Éditions de la francographie, 24 p.
- FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF., 2017, L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017. Renforcer la résilience pour favoriser la paix et la sécurité alimentaire, Rome, FAO, 129 p.
- FAO, FIDA et PAM., 2015, L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2015. Objectifs internationaux 2015 de réduction de la faim : des progrès inégaux, Rome, FAO, 66 p.
- FIDA (Fonds international de développement agricole), 2015, Cartographie des zones de migration et des entreprises rurales soutenues par les migrants sénégalais, Rapport final, 54 p.
- Gonin, P., 2001, Les migrations venant du bassin du fleuve Sénégal vers l'Union européenne. Facteurs d'émigration, politiques d'immigration, Colloque Facteurs d'émigration, politiques d'immigration, 23 mars 2001 Bruxelles, Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, p. 57-86.
- Gonzales, G., 1994, «Migrations, nuptialité et famille dans la vallée du fleuve Sénégal», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 10, n° 3,1994, CERPAA CERPOD ORSTOM Migrations africaines, p. 83-109.
- Grdr, 2014, Étude de la dimension locale de la dialectique migration et développement : le cas France Sénégal, Monographie vallée du fleuve Sénégal. Version finale, 75 p.

- Harbison, S., 1981, "Family Structures and family Strategy in Migration Decision Making", in G. F. De Jong and R. W. Gardner (Eds.), Migration Decision Making: multidisciplinary approaches to microlevel studies in developed and developing countries, New York: Pergamon Press, pp. 225–251.
- Harris, J. and Todaro M., 1970, "Migration, Unemployment, and Development: A Two-Sector Analysis", *American Economic Review*, (60): pp. 126–142.
- Kane, F., et Lericollais A., 1975, «L'émigration en pays soninké», *Cahiers ORSTOM, série sciences humaines*, vol. XII, n° 2, p. 177-187.
- Lanly, G., 1998, «Les immigrés de la vallée du fleuve Sénégal en France : de nouveaux acteurs dans le développement de leur région d'origine », *Réforme agraire*, n° 1998/1, p. 106-120.
- Lavigne Delville, P., 1994, Migrations internationales, restructurations agraires et dynamiques associatives en pays soninké et haalpulaar (1975-1990), essai d'anthropologie du changement social et du développement, thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, 394 p.
- Leuenberger, C., 2004, Les Soninké du foyer Pinel, lieux de vie et organisation. Sociologie urbaine, mémoire de maîtrise, Université Paris X, Nanterre, 101 p.
- Lewis, W. A., 1954, "Economics Development with Unlimited Supplies of Labor", Manchester School of Economic and Social Studies (22), pp. 139-191.
- Manchuelle, F., 1997, *Willing migrants: Soninke labor diasporas, 1948–1960*, Athens (Ohio), Ohio University Press (Western African Studies).
- Petit, A., 2002, «L'ultime retour des gens du fleuve Sénégal», *Hommes et Migrations*, p. 44-52.
- Repussard, C., 2011, Le service public de l'eau potable en milieu rural au Sénégal : l'exemple de la communauté rurale de Moudéry, thèse de doctorat, Aix-Marseille Université, 398 p.
- Taylor, J. E., 1999, "The New Economics of Labor Migration and the Role of Remittances in the Migration Process", *International Migration*, 37(1): pp. 63-88.
- Timéra, M., 2001, «Les migrations des jeunes Sahéliens : affirmation de soi et émancipation », *Autrepart* (18), p. 37-49.
- Timéra, M., 1996, *Les Soninké en France d'une histoire à l'autre*, Paris, Karthala, 224 p. Traoré, S., 1994, «Les modèles migratoires soninké et poular de la vallée du fleuve Sénégal», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 10, n°3, CERPAA CERPOD, Orstom Migrations africaines, p. 61-81.